



Le 28 Août 2020

Monsieur le Directeur Général,
Mesdames et Messieurs,

Une nouvelle gouvernance opérationnelle s'ouvre aujourd'hui pour la Caisse Nationale d'Assurance Maladie. Permettez-nous de remercier le précédent Directeur Général Nicolas Revel pour son action énergique pour notre Institution et souhaiter la bienvenue au nouveau Directeur Général Thomas Fatôme. Vous n'êtes pas un impétrant hésitant en ces lieux puisque vous en connaissez les rouages voir même les différents sièges de ce Conseil.

Monsieur le Directeur Général vous avez été désigné dans un contexte sanitaire et social a nul autre pareil et nous sommes persuadés que vous partagez avec nous l'objectif de sauvegarder et pérenniser notre système de protection sociale et d'assurance maladie obligatoire et solidaire.

Force-Ouvrière a toujours approuvé les politiques renforçant l'accès aux soins et aux droits, soutenant la prévention, orientant le système de soins vers la proximité, la qualité, l'innovation, la pertinence et visant à payer les produits de santé au juste prix.

Les difficultés de la situation économique actuelle et celles à venir consécutives à la crise de la Covid 19 dans l'objectif du financement de la protection sociale ne devront pas conduire à une réduction des droits des assurés. Conforté par les travaux du Hcaam sur la régulation, Force Ouvrière exhorte à ce que nous sortions des logiques d'ONDAM et de COG.

Pour l'ONDAM et alors que sa vocation première était d'être un indicateur éclairant sur les dépenses de santé, il en est devenu une doxa et n'apporte rien à la logique de gestion si elle n'est pas corrélée avec les besoins de santé dans les territoires

Pour ce qui est des COG, ce sont aujourd'hui des exercices révolus, expressions de contraintes de moyens et de logiques comptables qui sont percutées par les besoins sanitaires et sociaux, que rencontrent nos concitoyens. Par capillarité, la logique purement comptable entraîne une dégradation continue des structures, des métiers y compris à l'égard des soignants et ne répond pas aux problématiques qui sont celles des recettes de la Sécurité Sociale. Force Ouvrière a d'ailleurs proposé un grand débat national sur le financement de la protection sociale, la décision d'Etat du transfert à la CADES fut pour nous comme une fin de non-recevoir.

Nous abordions les personnels soignants. Force Ouvrière est attachée à la politique conventionnelle avec les professionnels de santé, il s'agit ici d'un équilibre quelque fois difficile à trouver entre les souhaits des uns et les contraintes des autres, et vous trouverez en Force Ouvrière l'attention et le soutien pour que, in fine, nous puissions proposer aux assurés sociaux une meilleure prise en charge encadrée.

Enfin, Monsieur le Directeur Général, bien que dans le texte nous ne soyons plus des administrateurs, nous vous prions de croire que ce mandat nous ne l'avons pas oublié, que cela soit ici ou dans les caisses du réseau. Pour nous l'Assurance maladie, et ce Conseil particulièrement, se doivent d'être force de propositions. En particulier lorsque nous sommes amenés à proposer aux pouvoirs publics des recommandations visant l'amélioration de la prise en charge des assurés sociaux et à garantir à tous les assurés un accès réel aux droits et aux soins. Tout comme nous sommes attentifs aux moyens des caisses pour accomplir ses missions qui peuvent être nouvelles comme celle du traçage Covid 19.

Force-Ouvrière reste fondamentalement attachée à la CNAM, et à son réseau (Cpam, Ugecam CTI) comme instrument de la solidarité et de la cohésion qu'est l'assurance maladie, à la défense des droits des assurés et des malades, et à celle des conventions collectives des personnels qui assurent au quotidien l'exercice de cette solidarité.

Confédération Générale du Travail Force Ouvrière

141 avenue du Maine - 75680 Paris Cedex 14

www.force-ouvriere.fr

SIRET : 784 578 247 00040- Code APE 9420 Z